



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedeBuch.fr
quartiers@latestedeBuch.fr

Conseil de quartier La Teste EST-Bonneval

Compte-rendu de réunion
Mardi 12 juin 2018

Le conseil de quartier de La Teste EST-Bonneval s'est réuni le mardi 12 juin 2018 à 17h30, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier EST
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Madame Claudie LEGOFF
- Monsieur Lionel MONTARDY
- Madame Marie-Odile MARTIN
- Monsieur Alain STURBOIS
- Madame Chantal MERCIER
- Monsieur Philippe NIEDERBERGER
- Monsieur Jacques GUILLEMETON
- Monsieur Michel BOYE
- Madame Elisabeth ROBIN
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Madame Evelyne DUCOURNEAU
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Madame Annick LE TOURNEUR

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Valérie PANETIER - Secrétariat

Excusés :

- Monsieur Hervé LAJOUS

Les membres du Conseil de quartier EST se sont réunis le mardi 12 juin 2018 à la Salle Maugis. Monsieur Jean-Claude VERGNERES ouvre la séance du Conseil de quartier EST à 17h30 et remercie l'assemblée de leur présence.

M. VERGNERES demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de M. Philippe BUREAUX, membre du Conseil de quartier de 2008 à 2017.

Suivi des questions :

- Rebords de la piste cyclable avenue de Curepipe.
 - La demande a été transférée à la COBAS afin qu'elle trouve un dispositif plus pérenne et moins dangereux.
- Nids de poule sur la chaussée rue de Saintonge.
 - Les nids de poule ont été repris au niveau du n°14 rue André Lesca en très mauvais état.
- Rues de Coutoum/Bisserié, deux bordures de caniveaux sont enlevées et créées une flaque d'eau.
 - Malfaçons reprises par l'entreprise.
- Sécurisation piste cyclable à côté pharmacie avenue St Exupéry.
 - Intervention demandée en régie - travaux réalisés.

LES TRAVAUX:

I - Voiries

Réalisation des trottoirs rue du Parc de l'Estey et du parking de l'Épicerie Sociale. L'éclairage public sera installé fin juillet.

■ M.VERGNERES informe que notre commune n'utilise plus les produits phytosanitaires, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques et espaces publics comme nos rues, nos jardins, nos espaces verts, nos trottoirs

Cet engagement prend place dans une véritable démarche de territoire, mise en œuvre par le SIBA, dans le cadre du réseau REPAR, et concerne l'ensemble des 10 communes du bassin d'Arcachon. Les tontes sont donc espacées .


Il est noté que depuis 5 jours, cette zone est dans l'obscurité.

■ Ce problème est lié à la société Eneidis en charge de la pose de nouveaux compteurs électriques.

- Trottoirs rue du Parc de l'Estey Tronçon avenue Charles de Gaulle. L'éclairage public sera installé fin juillet (luminaires en commande).
- Trottoirs rue François Mauriac, rue Jean Moulin et rue André Gide (septembre-octobre).
- Trottoirs rue des Hippocampes (octobre-novembre).
- Trottoirs Nungesser, Blériot... : en cours de chiffrage.
- Impasse Maugis : travaux de finition en cours.
- L'aménagement du chemin de la Magrette (à partir de septembre).
- Avenue Charles de Gaulle (sur 3 ans) - Cobas-Conseil Départemental-Commune
 - Démarrage des travaux mi-septembre par l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
 - 1^{ère} tranche des travaux La Hume/Rond-point Dantin (*automne 2018*)
 - Piste cyclable La Hume - rue Lody
 - 2^{ème} tranche (*février à juin 2019*)
 - 3^{ème} tranche (*septembre 2019 à janvier 2019*).

2 – Eclairage Public

- Rue Michel Labarthe, aménagement complet en octobre 2018.
- Rue du Petit Prince, remplacement des mâts et des lanternes en septembre 2018.
- Voies de la citée Jean Hameau, remplacement des luminaires en septembre 2018.

 Les travaux rue Gaston de Foix, tronçon rue du Capitaine- rue Pierre de Coubertin sont prévus cet été ainsi que la mise à double sens de la circulation sur cet axe.


Un tour de table est fait afin de faire remonter les observations

- Rue du Capitaine, il est demandé un marquage au sol des places de stationnements en quinconce afin d'éviter les véhicules sur les trottoirs et de limiter la vitesse.
- Problème de scellement des rebords de la piste cyclable, avenue de Curepipe, ils sont descellés une nouvelle fois, demande l'intervention de la COBAS.
- Suite à une demande d'échange avec les représentants de la Pinède de Conteau, un entretien spécifique a été programmé avec M. Ducros sur la présentation du projet de révision du PLU sur le devenir de la Pinède de Conteau.
L'étude et l'urbanisation du projet ont une vision différente du précédent projet qui se répartit à 60% en espace naturel et 40% d'espace urbanisé. Cet espace reste en zone 2 AU.

Remerciements à M. Ducros pour l'écoute et les explications qu'il a su donner lors de cette présentation. Ces informations seront reportées dans le bulletin de l'association.

- Aménagement de la CD 650 du rond-point de Gujan-Mestras (Aqualand) jusqu'au pont du Pyla, passera à 4 voies, avec une sortie Pôle de Santé, ce qui donnera une fluidité au rond-point Bisserié.
- Aménagement RN 250 du centre-ville jusqu'au carrefour Dantin, travaux depuis déjà deux mois sûrement, un arrêt durant la période estivale et une reprise en septembre.
- Arrêt de bus au niveau du rond-point Dantin, une tige en ferraille sort du sol, très dangereux.
 - Information remise aux services du pôle technique.
- Compteurs LINKY, 301 communes ont refusé ce compteur.
 - M. VERGNERES confirme qu'il n'y a pas de Loi interdisant la pose de ce compteur, les administrés ont la possibilité de refuser ce type de matériel.
Le CRIIREM (Centre de recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electromagnétique non ionisants) a montré que les ondes émises restaient minimales, inférieures à celle d'un poste de télévision.
- Restaurant du Port, problème d'hygiène concernant leurs poubelles à l'arrière du restaurant.
 - Intervention et contrôle d'hygiène du SIBA.
- Projet de tour sur le Port d'Arcachon.
 - Voir compte-rendu du 12/02/18. Pas de permis de construire en instruction.
- Des cambriolages sont en progression dans le secteur de Clair Bois, des camionnettes blanches circulent, (intrusion dans les propriétés, vols sur les chantiers, roues, voitures etc...) des plaintes ont été déposées à la police nationale, est-ce que des caméras de surveillance à l'entrée de Clair Bois sur le rond-point ne seraient-elles pas nécessaires ?
Demande à ce que des rondes de la police municipale soient plus régulières notamment en début de matinée.
- Constat sur la fauche tardive : de magnifiques coquelicots !
- Du débardage a été fait dans la forêt côté Pinède de Conteau.
 - Domofrance entretient ses parcelles en débroussaillant comme chaque année par mesure de sécurité incendie. Il n'y pas de projet immobilier.
- Au bout de la rue du Coutoum au niveau du 72 à la barrière, une bouche incendie jaune est effacée. Des voitures stationnent dessus, problèmes de sécurité si les pompiers doivent intervenir.
- Problème d'évacuation des eaux pluviales rues des Prunus, Lilas, Pinède de Conteau.

- Echo dans le bulletin municipal, demande à refaire un article, par mesure de sécurité, sur « Comment faire un piège pour les frelons asiatiques ».
- Problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans la partie nord de la Pinède de Conteau.
- Demande réfection de la voirie et des trottoirs de l'avenue de la Pinède de Conteau.
- Nettoyage des trottoirs, les agents communaux passent mais les espaces verts sont en attente (herbes hautes).

 Il est également rappelé, que la propreté des trottoirs et des rues ainsi que des espaces publics est l'affaire de tous.


- Côté sud de l'avenue de la Pinède de Conteau, une bouche dépasse du trottoir. Un conseiller propose de répertorier les problématiques sur ce secteur sous forme de listing.
- A l'angle de la rue des Sorbiers et de la rue des Cèdres au niveau du 21, suite aux pluies intenses, l'eau stagne jusqu'à l'entrée de la maison.
- Affaissement sur la portion du rond-point du Coutoum jusqu'au rond-point de la cabane tchanquée.
- La fin de la rue André Lesca est très mauvais état.

 L'aménagement de cette rue devrait être prévu pour 2019.

- Remerciements pour l'accueil de la délégation allemande dans le cadre du Jumelage avec la ville de Schwaigern notamment à la professeure d'allemand. Remerciements également aux intervenants du collège Henri Dheurle et de la Mairie.
- Rue de Maugis, demande de la réfection des trottoirs ainsi que le busage de la craste afin d'élargir la route.

 Etude d'un aménagement par les services techniques.

- Le petit pont qui débouche de la forêt, face à la piscine, est dangereux.

 La demande est prise en compte, néanmoins ce petit pont débouche sur des parcelles privées. Les services effectueront une visite de contrôle afin de sécuriser le lieu.

- La piste cyclable de l'avenue de Bissérié n'est pas en bon état.

 Entretien COBAS. L'information leur sera transmise.

- Des roseaux envahissent l'espace vert sur le côté droit du boulevard Curepipe (*après rond-point de la descente du pont direction Arcachon*).
- Trous dans la chaussée, rue des Cèdres.

Monsieur Jean-Claude VERGNERES remercie tous les membres du Conseil de Quartier EST de leur participation et lève la séance à 19h30.

Bonnes vacances estivales à tous